



Document de séance

B9-0300/2021

31.5.2021

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 143 du règlement intérieur

sur la mission Étoile de mer 2030: Restaurer notre océan et notre milieu aquatique

Cláudia Monteiro de Aguiar

B9-0300/2021

**Proposition de résolution du Parlement européen sur la mission Étoile de mer 2030:
Restaurer notre océan et notre milieu aquatique**

Le Parlement européen,

- vu l'article 143 de son règlement intérieur,
 - vu la proposition de la Commission de septembre 2020 concernant la «Mission étoile de mer 2030»,
 - vu la proposition de la Commission de décembre 2019 concernant le pacte vert pour l'Europe,
 - vu la nouvelle approche pour une économie bleue durable dans l'Union européenne, présentée par la Commission en mai 2021,
- A. considérant que les océans abritent 97 % de l'eau et 80 % de toutes les formes de vie;
- B. considérant que l'océan émet la moitié de l'oxygène que nous respirons, qu'il est garant d'une part importante de l'alimentation humaine et qu'il constitue une ressource économique importante pour diverses industries;
1. invite la Commission à mettre en œuvre d'urgence des politiques de conservation des océans afin d'atteindre l'objectif «zéro pollution» d'ici à 2030;
 2. invite la Commission à mettre en œuvre de toute urgence les objectifs de la mission Étoile de mer 2030 sur la base de ses cinq piliers, et demande aux États membres de les concrétiser;
 3. invite la Commission à associer le Parlement européen, les États membres et les régions à la réalisation des objectifs de cette mission;
 4. invite la Commission à mettre en place, dans les régions ultrapériphériques, des projets pilotes dans le domaine de la connaissance et de la gouvernance des océans.